

REPUBLIQUE DU BENIN

MDR/DFRN

LUSO-CONSULT/GTZ

PROJET RESTAURATION DES RESSOURCES FORESTIERES-BASSILA
BP 17 BASSILA Tél 80.10.60 Fax (229) 80.13.29

RAPPORT D'ACTIVITES

GESTION TERROIR
PHASE 4 :JUILLET 1998 – JUIN 2001

(MISSION C.A.P. D'OCTOBRE 2000)

E. HAMIDOU SEKO

R/TER

Septembre 2000

RESUME

La quatrième phase du Projet Restauration des Ressources Forestières (PRRF) de Bassila est de trois (3) ans et va de juillet 1998 à juin 2001. Cette phase a été mise en œuvre par deux (2) plans d'opération d'un an et demi chacun. Le présent rapport est consacré au point des activités réalisées et des différents résultats obtenus à neuf (9) mois de la fin de la phase en cours. Le résumé fait la synthèse des deux (2) parties du rapport et en donne un bref aperçu à travers les principaux indicateurs des résultats (IR) 3 et 4.

En début de quatrième phase, il s'était agi de faire d'une part le bilan des activités réalisées en gestion des terroirs villageois depuis la mise en œuvre de l'approche participative et de l'auto promotion dans l'exécution du projet, de définir une stratégie et une méthodologie adaptées de GT sur la base des recommandations de la mission CAP de février 1998. D'autre part il faudrait donc essayer de mettre cette stratégie en œuvre pour mieux atteindre les Résultats 3 et 4 des Plans d'opération.

Le personnel du Projet ayant été renforcé et redéployé pour la phase, les premiers mois ont été consacrés à la connaissance des activités pour les nouveaux de l'équipe. C'est ainsi qu'un atelier s'est tenu en octobre 98 pour faire la synthèse des activités de GT. Il s'en est suivi dès décembre 98, l'élaboration d'une stratégie de GT qui sera provisoirement adoptée en février 99 afin de permettre de mener les activités dans un cadre préalablement défini. Ainsi neuf (9) mois après la mi-parcours, nous pouvons retenir les résultats suivants comparativement aux principaux indicateurs du schéma de planification de projet (SPP).

L'IR3.1. du SPP stipule que : “ Dans 25 villages des activités d'aménagement de gestion améliorée des ressources naturelles ont commencé sur la base d'un diagnostic participatif des problèmes et dans 12 villages des plans de gestion terroir sont en application ”. A cet effet :

- le Projet intervient de façon générale dans 39 villages et hameaux. Le diagnostic participatif des problèmes ou tout au moins une étude monographique a eu lieu dans 23 villages.
- Parmi ces villages et hameaux, 21 ont démarré les actions de gestion terroir avec des structures et/ou des comités villageois: de lutte contre les feux de brousse, de contrôle du défrichement, de la gestion du pâturage, de contrôle de l'exploitation forestière, de gestion d'infrastructures communautaires.
- De ces 21, 16 sont engagés dans le processus d'élaboration de plan de gestion terroir (PGT) avec au minimum un plan annuel de GT (PAGT) en exécution. Au mieux deux (2) PGT sont finalisés et en application à MBorko et Nioro. Sept (7) projets de PGT dont la mise en œuvre a cependant démarré, sont disponibles à Wannou, Guiguisso, Diépani, Dengou, Taba, Pénélan et Alédjo. Quatre (4) PGT manuscrits sont prêts à Frignioun, Adjiro, Igbèrè et Nagayile. Trois (3) sont en cours de rédaction à Nagayile, Kadégué et Barikini.

L'IR3.2. du SPP a prévu que : “ à partir de 2001, les populations de 10 villages contrôlent les facteurs de dégradation les plus importants à travers des instruments institutionnalisés ”. A cet effet :

- Nous pouvons dire que les villages engagés dans le processus d'élaboration de PGT sont en bonne voie du point de vue organisationnel et institutionnel. Des facteurs importants de dégradations des RN préoccupent les populations au point de créer des conflits intracommunautaires entre les “ destructeurs ” et les “ villageois écologistes ”.

- C'est le cas de la lutte contre l'exploitation frauduleuse à Wannou, Mborko, Guiguisso, Igbèrè, Pénessoulou, et aussi à Manigri et Igbomakro (ces deux derniers villages ne sont pas dans le processus d'élaboration de PGT).
- C'est le cas également de la gestion du pâturage à MBorko, Nioro, Taba mais aussi à Sarimanga, Manigri, Kikélé, Kodowari (villages sans PGT).
- C'est aussi le cas de la lutte contre le défrichement anarchique et contre les feux de brousse tardifs qui se sont généralisées dans la plupart des villages de la zone d'intervention.
- A cet effet des dizaines de séances d'animations et de sensibilisation sont tenues dans plus de 25 villages sur différents thèmes et prioritairement ceux de la GRN par les animateurs, les CPF et les Responsables zone. Il s'agit justement d'encourager la prise de conscience des populations afin qu'elles puissent mieux contrôler les facteurs dégradants. Le point de ces séances est disponible par village. Aussi de plus en plus, le nouvel outil de communication que représente la radio FM Kouffè est maintenant utilisé grâce à un contrat de collaboration depuis octobre 99.
- Cependant ces différents aspects ont besoin d'être codifiées. C'est pourquoi depuis le mois d'avril 00, les diverses ressources naturelles des terroirs font l'objet de codes locaux. Ces codes locaux ou règlements intérieurs viennent compléter les PGT là où ils existent. A ce jour six (6) projets de codes locaux sont disponibles et six (6) sont en cours de rédaction par les animateurs et les Responsables Zone (RZ) après des séances de travail avec les villageois. Un atelier interne de lecture avec le cantonnement forestier et certaines personnes ressources, est prévu pour étudier la conformité des codes locaux avec la loi avant la fin de l'année 2000.

L'IR4.1. vise que : “ Des organisations de base, avec une participation d'au moins 40% des femmes, pour la réalisation des plans de gestion et pour la réalisation des actions de développement sont opérationnelles en 2000 dans 12 villages ”. A ce niveau il faut dire que :

- Seize (16) structures villageoises de GT (SVGT) ont été mises en place dans les 16 villages avec plus de 80 comités spécifiques pour la gestion des différents aspects de GT. Des groupements de femmes (GF) de pépinière et de maraîchage ou de transformation des produits secondaires, au nombre de 39 sont assistés techniquement et matériellement (18 seulement étaient identifiés avant fin 99).

Le Résultat 4 étant transversal, il faut signaler aussi la mise en place de 6 structures villageoises de gestion de l'unité d'aménagement (SVGUA), 1 structure inter-villageoise (SIVGUA), 1 Union des Structures villageoises pour la GUA, 2 Comités de contrôle (CC) autour des FC de Pénessoulou et de Bassila et une vingtaine d'organisations économiques pour Pénessoulou. Aussi pour les filières, 11 groupements d'exploitation forestières (GEF) de bois d'œuvre et de charbon de bois, 1 Association des apiculteurs, 1 groupement des Producteurs d'anacardier de Bassila (GPAB) et les GF (les mêmes qu'en GT ci-dessus) sont mis en place et suivis.

- La participation des femmes dépasse de façon globale le pourcentage de 40%. Ce taux est faible dans les structures supérieures telles que les SIVGUA et les SVGT. Mais il est par contre élevé dans les comités mixtes et les organisations économiques. Ainsi :

La participation moyenne des femmes dans les BE des SVGT est de 21%. Il existe au niveau des comités spécifiques en moyenne 52 % de comités mixtes. Dans chaque comité spécifique mixte, la participation des femmes est en moyenne de 50%. Les organisations d'intérêt économique (les groupements de production de plants, de

maraîchage et de transformation des produits ligneux et non ligneux) sont essentiellement constitués de femmes à 90%.

Au niveau des filières, si le taux de participation des femmes aux GEF de bois d'œuvre est de 0%, ce taux est pratiquement de 100% dans les GEF de charbon de bois. On dénombre 6 femmes sur une cinquantaine d'apiculteurs dont 21 nouveaux soit un taux de 12%.

Autour des FC, le taux de participation des femmes aux structures de gestion est estimé à 18% en moyenne dans les structures de gestion des FC. En ce qui concerne l'aménagement des forêts de collectivités, on dénombre 03% de femmes aménagistes.

- Il faut signaler que dans les villages riverains des FC, Pénessoulou, Pénélan, Nagayile et Nioro pour la FC Pénessoulou, Bassila (Bakabaka) et Adjiro pour la FC Bassila, en plus de ceux comme Mborko, Wannou, Igbèrè, Guiguisso, Diépani, Alédjo Koura, les structures fonctionnent relativement bien. Certes, il faut encore préciser beaucoup de choses dans les statuts et Règlements Intérieurs et surtout les rendre rigoureusement fonctionnels.

Selon l'IR4.2., " La participation effective des organisations de base pour le financement de la gestion des ressources naturelles augmente à partir de 07/2000 régulièrement ".

- Les populations ont fait preuve d'une capacité appréciable de gestion de fonds importants comme autour des FC de Pénessoulou et de Bassila et assurent elles-mêmes l'exécution des travaux. Il en est de même des SVGT depuis la saison 2000 pour la gestion des fonds.
- En vue d'assurer la pérennité des actions du projet, la contre-partie villageoise dans l'aménagement des forêts privées est fixée dès le départ à 15% et augmente progressivement par an. Les premiers aménagistes assurent aujourd'hui une contre partie de 50% dans leur 3^{ème} année d'activité.
- Dans les actions de GT, la participation des terroirs dans la mise en place des plantations varie de 30 à 50%. Seules deux (2) mesures d'accompagnement ont été mises en œuvre par le Projet à savoir : la retenue d'eau de Nagayile et les latrines de Kikélé.
- La mise en œuvre de la plupart des autres mesures d'accompagnement est subordonnée à la mobilisation de la contre-partie villageoise dont le montant varie de 10 à 23%, selon les institutions d'appui sollicitées. Depuis 1999, un montant de 14.686.500 FCFA a été mobilisé sur financement extérieur pour la réalisation de trois (3) module de classes, une aire de jeu, un micro-projet de sel iodé et un autre de pisciculture, riziculture et maraîchage. Trois nouvelles recherches de financement sont en cours pour les villages d'Adjiro, d'Assion et de Guiguisso.

Il se pose tout au long de cette phase, un certain nombre de problèmes par rapport à la GT, à savoir essentiellement :

- La difficultés d'un choix stratégique au niveau du management du Projet, quant à la volonté réelle de faire de la GT, d'une part et l'option pour une GT dirigée strictement vers la GRN ou une GT avec développement local (DL) d'autre part, ainsi en est-on encore à parler de choix stratégique après mi-parcours (cf rapport de consultation de février 00),
- La difficulté dans la mise en œuvre d'une méthode crédible, clairement compréhensible et facilement applicable sur le terrain dans le suivi de certains

facteurs dégradants tels que les feux de brousse, la transhumance ou le problème de surpâturage pour ramener la gestion de ce facteur à une dimension locale,

- La difficulté dans la finalisation des PGT : problèmes d'ordinateur et de secrétariat, compte de la quantité des informations à traiter vu le nombre relativement élevé de villages,
- La difficultés de mise en œuvre des mesures d'accompagnement pour lesquelles le Projet a du mal à se décider malgré les recommandations de la mission CAP de février 1998. La première stratégie n'a fait que mettre en œuvre ces recommandations. A cet effet les contraintes budgétaires ont été souvent évoquées et à cela il faut ajouter la première difficulté décrite ci-dessus,
- L'institutionnalisation des structures villageoises mises en place à tous les niveaux est encore insuffisante non seulement du point de vue de leur reconnaissance, mais aussi du point de vue de leur fonctionnement légal et de leur capacité d'adaptation aux exigences de la très prochaine décentralisation,
- Insuffisance de la capacité d'implication des structures pérennes dans les activités du Projet au niveau des villages,
- Une certaine méfiance pour ne pas dire une réticence de certains villages, qui ont fait attendre pendant longtemps l'intervention du Projet ou le développement des activités là où elles ont démarré. Cela est dû aux souvenirs encore vivaces des classements des forêts et à la pression indirecte du lobby des exploitants forestiers frauduleux.

En vue de la pérennisation des acquis du Projet, il est important de mettre donc en œuvre la dernière phase en orientant les efforts sur les trois (3) grands axes suivants :

- Consolider les acquis principaux du Projet au niveau de la GT (le suivi de l'application des PGT et des PAGT, l'appui aux plantations individuelles et villageoises de grandes superficies, le contrôle des facteurs principaux dégradants et la formation des villageois et des agents),
- Définir et mettre en œuvre une stratégie de retrait progressif du Projet (avec étroite implication des structures pérennes, redéfinition du rôle du CDS, prise en compte de la décentralisation),
- Adapter la gestion financière du Projet en conséquence.

SOMMAIRE

	Pages
Résumé	1
Sommaire	5
Sigles et abréviations	6
Introduction	8
Première partie	9
I. Atelier bilan de GT en début de phase	9
II. Elaboration stratégie GT	10
III. Mise en œuvre des actions de GT et résultats obtenus	13
3.1. Formation des agents et et des partenaires à la base	13
3.2. Diagnostic participatif et élaboration de PGT	15
3.3. Exécution des actions de GT	15
3.4. Mise en place des structures locales en GT et compositions	17
3.5. Renforcement du degré d'organisation des acteurs et structures des filières.	19
3.6. Renforcement du degré d'organisation des structures de gestion des FC	19
Conclusion partielle	20
Deuxième partie	21
I. Bilan des activités de GT à mi-parcours	21
II. Adaptation de la stratégie de GT	22
III. Mise en œuvre des actions et résultats complémentaires obtenus	24
3.1. Formation des agents et des partenaires à la base	24
3.2. Finalisation des cartes terroirs et élaboration des PGT	25
3.3. Poursuite des actions de GT	25
IV. Durabilité des actions	26
V. Difficultés rencontrées	27
VI. Perspectives	28
6.1. Questionnements	28
6.2. Elaboration d'une stratégie de retrait de Projet	28
6.3. Consolidation des acquis du Projet sur le terrain	29
6.4. Coûts estimatifs et adaptation de la gestion financière	30
Figure N°1 : Schéma de stratégie de GT	12
Figure N°2 : Schéma de stratégie orientée en GT	23
Tableau N°1 : Planification des activités de GT dans la dernière phase	32
Figure N°3 : Schéma de stratégie de transfert	33
Photo 1 : Plants d'anacardier de deux mois d'une plantation de GF.....	Page de garde
Photos 2-3 : Travaux communautaires d'entretien de piste	20
Photos N° 4-5 : Planification villageoise du GF de Nagayilé	31
Annexes (en document séparé)	30

SIGLES ET ABREVIATIONS

AAT	: Animateur et animatrice du terroir
AVD	: Association villageoise de développement
AgeFiB	: Agence de financement des initiatives à la base
BE	: Bureau exécutif
CAP	: Contrôle du niveau d'Avancement de Projet
CARDER	: Centre d'action régional pour le développement rural
CC	: Comité de Contrôle
CC/GRN	: Commission Communale pour la Gestion des Ressources Naturelles
CDS	: Comité de Direction et de Surveillance
CEG	: Collège d'Enseignement Général
CESE	: Cellule Etudes Suivi et Evaluation
CIAT	: Centre international d'apiculture tropicale
CLCAM	: Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
COCO	: Comité de Coordination
CPF	: Chef de Poste Forestier
CPR	: Centre de promotion rurale
CV	: Conseil Villageois
CVEC	: Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit
DFRN	: Direction des Forêts et des Ressources Naturelles
DL	: Développement Local
DRS	: Défense et Restauration des Sols
FC	: Forêt classée
FCFA	: Franc de la communauté financière africaine
FM	: Modulation de Fréquence
GEF	: Groupement d'Exploitants Forestiers
GF	: Groupement Féminin
GPAB	: Groupement des Producteurs d'Anacardier de Bassila
GRN	: Gestion des ressources naturelles
GT	: Gestion Terroir
GTZ	: Gesellschaft für technische zusammenarbeit Gmbh
Ha	: Hectare
IPD/AOS	: Institut Panafricain de Développement/Afrique de l'Ouest et le Sahel
IR	: Indicateur de Résultat
MARP	: Méthode accélérée de recherche participative
ONG	: Organisation non gouvernementale
OP	: Organisation paysanne
PAD/PPGO	: Prospective d'actions et de développement/Perspectives de protection et de gestion des ordures
PAFM	: Projet Agro Forestier de Manigri
PAGT	: Plan Annuel de GT
PM	: Pour mémoire
PPAB	: Projet de Professionnalisation de l'Agriculture au Bénin
PPEA	: Projet pour la Promotion de l'Elevage dans l'Atacora
PGRN	: Projet de Gestion des Ressources Naturelles
PGT	: Plan de Gestion Terroir
Potal Men	: Notre union (du fulfulde)
PRRF	: Projet de Restauration des Ressources Forestières dans la région de Bassila
Rn	: Résultat n

R/TER	: Responsable de gestion terroir
R/Z	: Responsable de zone
SDAC	: Schéma Directeur d'Aménagement de la Commune
SCGT	: Structure Communale de GT
SIV	: Structure Inter-Villageoise
S/P	: Sous-préfecture
SPP	: Schéma de Planification de Projet
SVGT	: Structure villageoise de gestion terroir
SVGUA	: Structure Villageoise de Gestion de l'Unité d'Aménagement
UGT	: Unité Gestion Terroir
UnOC/GRN	: Union des Organisations Communautaires pour la GRN
UNSO	: United nation of sahelo soudanian office
USV	: Union des Structures Villageoises
UVS	: Unité Villageoise de Santé
VED	: Volontaires Européens de Développement

INTRODUCTION

Le Projet Restauration des Ressources Forestières (PRRF/Bassila) a entamé la quatrième phase de sa mise en œuvre depuis juillet 1998. C'est à cet effet qu'une restructuration technique avait été opérée et le personnel renforcé et redéployé à différents niveaux. Ainsi l'Unité Animation Rurale devient-elle "Unité Gestion Terroirs" (UGT) pour une gestion globale et participative des ressources des villages de la Sous-Préfecture de Bassila.

Cette quatrième phase qui terminera en juin 2001, est mise en œuvre par deux plans d'opération d'un an et demi chacun. Elle s'est vue assignée six (6) résultats parmi lesquels le Résultat n°3 "la gestion des terroirs villageois est améliorée" et le Résultat n°4 "l'organisation des groupes des concernés pour la gestion soutenue des ressources naturelles est améliorées" relèvent de l'UGT. Le R4 est cependant un résultat transversal.

Le présent rapport comporte deux (2) parties conformément aux deux plans d'opération : le premier va de juillet 98 à décembre 99 et le second de janvier 2000 à juin 2001. Il a pour objectifs de montrer dans quelles mesures nous nous acheminons dans la satisfaction des principaux indicateurs des différents résultats à travers l'évaluation des activités réalisées et qui s'articulent autour des points suivants pour chaque partie:

- Bilan des activités de GT
- Stratégie de GT
- Mise en œuvre des action et résultats obtenus

Si ces différents points seront largement développés dans la première partie, il faut signaler qu'ils ne ressortiront que les éléments d'actualisations fort utiles dans la seconde. Il faut reconnaître que cette division du rapport en deux principales parties a peut-être peu d'intérêt pour le lecteur, mais elle a l'avantage de nous permettre d'évaluer chacun des deux Plans d'Opération. A la fin de ces deux (2) développements, nous évoquerons les derniers points suivants:

- Durabilité des actions
- Difficultés et contraintes
- Perspectives ou continuation des activités de GT du Projet

PREMIERE PARTIE

RAPPORT D'ACTIVITES A MI-PARCOURS PERIODE DE JUILLET 98 A DECEMBRE 99

L'atteinte des Résultat n°3 et Résultat n°4 mis sous la responsabilité de l'UGT au titre de cette phase, passe par une multitude de résultats intermédiaires. Ces attentes ne sauraient donc être satisfaites à mi-parcours.

1. ATELIER BILAN DES ACTIVITES DE GT AU DEBUT DE LA PHASE

Au lendemain de la prise en charge de l'UGT, il s'avérait nécessaire que toute l'équipe s'accorde sur l'essentiel des acquis dans le processus de gestion des terroirs villageois dans le cadre de ce qu'on appelait "Autopromotion et animation rurale". Il faut alors faire le point du travail abattu, de ce qui reste à faire et instaurer un nouvel esprit de collaboration verticale et horizontale entre tous les acteurs pour des résultats plus probants.

L'atelier organisé en octobre 98, visait les objectifs suivants:

- prendre connaissance des activités de GT réalisées dans les différents villages concernés de la Sous-Préfecture,
- discuter des résultats obtenus et des amendements éventuels à apporter,
- arrêter une liste exhaustive des villages concernés par la gestion terroir de l'actuelle phase du PRRF/Bassila,
- définir une nouvelle base de suivi de la gestion des différents terroirs villageois à travers le tableau de suivi à huit (08) niveaux,
- évaluer les différents outils de diagnostic participatif et leur application,
- identifier les besoins de formation complémentaire des agents devant leur permettre de bien assister les partenaires à la base dans la gestion participative des terroirs villageois.

L'équipe du projet s'est mise donc d'accord sur le niveau d'avancement des activités de gestion des différents terroirs villageois concernés et elle a défini les besoins de formation complémentaire des agents et des partenaires à la base. Ainsi les résultats de gestion terroir obtenus par zone et par village ont été présentés, discutés et amendés. Les méthodes / outils de diagnostic et leur application ont été évaluées. La démarche suivie a été discutée et les leçons tirées. Un rappel descriptif des tâches des agents (animateurs, CPF et responsables de zone) en contact direct avec les populations a été fait. Enfin une liste exhaustive des villages cibles est arrêtée au titre de l'actuelle phase du projet.

Il ressort essentiellement que dans la zone Sud, 50% des villages et hameaux envisagés ont été couverts par un début de diagnostic participatifs. Dans la zone Nord on en est également à 50% de couverture. En zone Est l'on atteint les 80% compte tenu du nombre limité de villages. Ainsi au total, l'on a dénombré 19 villages parmi lesquels certains viennent juste de démarrer ou en sont restés encore au début du processus. Cette couverture de l'intervention n'est donc pas uniforme partout. Le niveau atteint dans le processus de gestion terroirs varie d'un village à l'autre.

La détermination des villages concernés tient compte des indicateurs du Résultat 3 du Schéma de Planification de Projet (SPP). Le SPP stipule que 25 villages doivent être touchés par le diagnostic participatif. Dans ce lot un plan de gestion terroir devra être en application dans 12 villages à l'an 2000. Parmi ces villages dotés de PGT, dix devraient contrôler les facteurs de dégradation à travers les organisations institutionnalisées.

Voici la répartition des 25 villages où il y a ou il y aura un diagnostic participatif :

- Zone Sud (9 villages): Diépani, Guiguisso, Igbèrè, Manigri, Wannou, Adjiro, Aoro, Kikélé et Bassila (quartier ou un hameau).
- Zone Nord (8 villages): Alédjo koura, Nagayilé, Pénélan, Pénéssoulou, Nioro, Kadeguè, Bodi et un hameau peul.
- Zone Est (8 villages): M'Borko, Bayakou, Dengou, Frignioun, Kodowari, Sarimanga, Talou et Tchétou.

Répartition des 12 villages (au moins) où les PGT seront en application en l'an 2000

- Zone Sud (6 villages): Diépani, Guiguisso, Igbèrè, Wannou, Adjiro, et Bassila
- Zone Nord (6 villages): Alédjo koura, Nagayilé, Pénélan, Pénéssoulou, Nioro, et Taba (un hameau peul).
- Zone Est (4 villages): M'Borko, Dengou, Frignioun, Sarimanga.

Les 10 villages où les facteurs de dégradation sont contrôlés seront probablement parmi les 12 ayant un PGT en application (ceux soulignés par anticipation).

Ensuite il a été constaté que les méthodes / outils de diagnostic ne sont pas consistantes, celles qui existent ne sont pas bien utilisées. C'est pourquoi il faut accélérer l'élaboration des outils de communication pour renforcer les méthodes et outils de diagnostic conformément aux recommandations de la formation sur la maîtrise de l'approche participative de juin 1998.

Une nouvelle base de suivi des villages a été obtenue à travers les tableaux de huit niveaux de l'approche participative. Ces tableaux géants conçus sur papier kraft lors de l'atelier ont permis l'évaluation et contiennent en même temps la substance du bilan en GT. Ils devront être conservés pour servir de référence en temps utile.

Plusieurs recommandations ont été formulées au cours des travaux de synthèse, parmi lesquelles celle relative à l'élaboration d'une stratégie d'intervention en gestion des terroirs au niveau du projet. Aujourd'hui, pour augmenter leurs productions, les agriculteurs africains de façon générale ne peuvent plus indéfiniment défricher de nouvelles terres. Il leur faudra revoir leurs méthodes culturales dans le sens d'une utilisation durable des ressources en sols, eau, pâturage et forêts. Que faudra-t-il alors faire sur ces terroirs ? Avec qui ? Comment ? C'est à ces questions que devra tenter de répondre la stratégie de GT dans les projets de gestion des ressources naturelles.

Le rapport de cet atelier est disponible.

II. ELABORATION D'UNE STRATEGIE DE GT

L'atelier bilan a permis de constater la nécessité d'une stratégie d'intervention surtout dans l'identification, l'analyse et la hiérarchisation des problèmes de gestion des ressources du terroir afin de concilier les attentes des populations et les contraintes du projet vis-à-vis des mesures d'accompagnement.

La tâche qui a suivi fut donc la définition de cette stratégie dès décembre 98. En février 99, le document intitulé, “ Concept de stratégie de GT et des mesures d’accompagnement au Prff ” a été adopté par le Staff du Projet. Nos partenaires au développement font remarquer peu après que la stratégie aurait beaucoup orienté la GT vers le développement local et ont rappelé que l’essentiel, c’est la gestion des ressources forestières. Le document sera revu et amélioré en septembre 99. De toutes les façons, il s’agissait pour la stratégie de prendre en compte les recommandations de la dernière mission CAP. Finalement est-il proposé par nos partenaires au développement de revoir la stratégie GT définie en début de phase. Un consultant international est attendu pour harmoniser les points de vue. En toute évidence, c’est l’orientation de la mission CAP 98 qu’il faudrait donc revoir.

La stratégie proposée, que l’on discutera avec le consultant est disponible. Mais en voici un bref résumé à travers l’approche du Projet et le schéma stratégique.

Approche du Projet

Les objectifs du PRRF au départ étaient de concevoir des modèles d’exploitation durable sur les plans économique et écologique, de tester des mesures de restauration des forêts et savanes dégradées, par des plantations nouvelles ou d’enrichissement. Les travaux étaient exécutés en régie. C’est à partir de 1994, début de la troisième phase du projet, que la mise en œuvre de l’autopromotion a démarré dans les terroirs villageois, alors on a commencé à parler de l’approche participative. Cette dernière est effective peu avant la 4^{ème} phase.

L’approche “ gestion de terroir ” est une démarche participative qui vise à promouvoir un développement autonome de la population dans le respect d’un équilibre socio-écologique basé sur la gestion durable des ressources naturelles. Nous respectons les principes suivants :

- la participation et la responsabilisation des populations
- la pluridisciplinarité
- l’approche ascendante et descendante
- la concertation entre les acteurs
- la flexibilité

Comme on peut le constater, la gestion terroirs ne peut aller sans l’approche participative. C’est pourquoi il faut absolument tenir compte des huit étapes de l’approche participative dans la démarche d’intervention que nous regroupons ici en 4 phases.

Schéma stratégique

Phase 1 : Instauration du dialogue et animations de prise de conscience

Etape 1 : Etude du milieu

Etape 2 : Animations, sensibilisations pour la prise de conscience

Phase 2 : Analyse des problèmes/solutions et appui à l’organisation paysanne

Etape 3 : Identification et analyse des problèmes et solutions

Etape 4 : Organisation des populations

Etape 3 : Programmation villageoise des actions et formations techniques

Etape 5 : Programmation des actions

Etape 6 : Formations et vulgarisation à la base

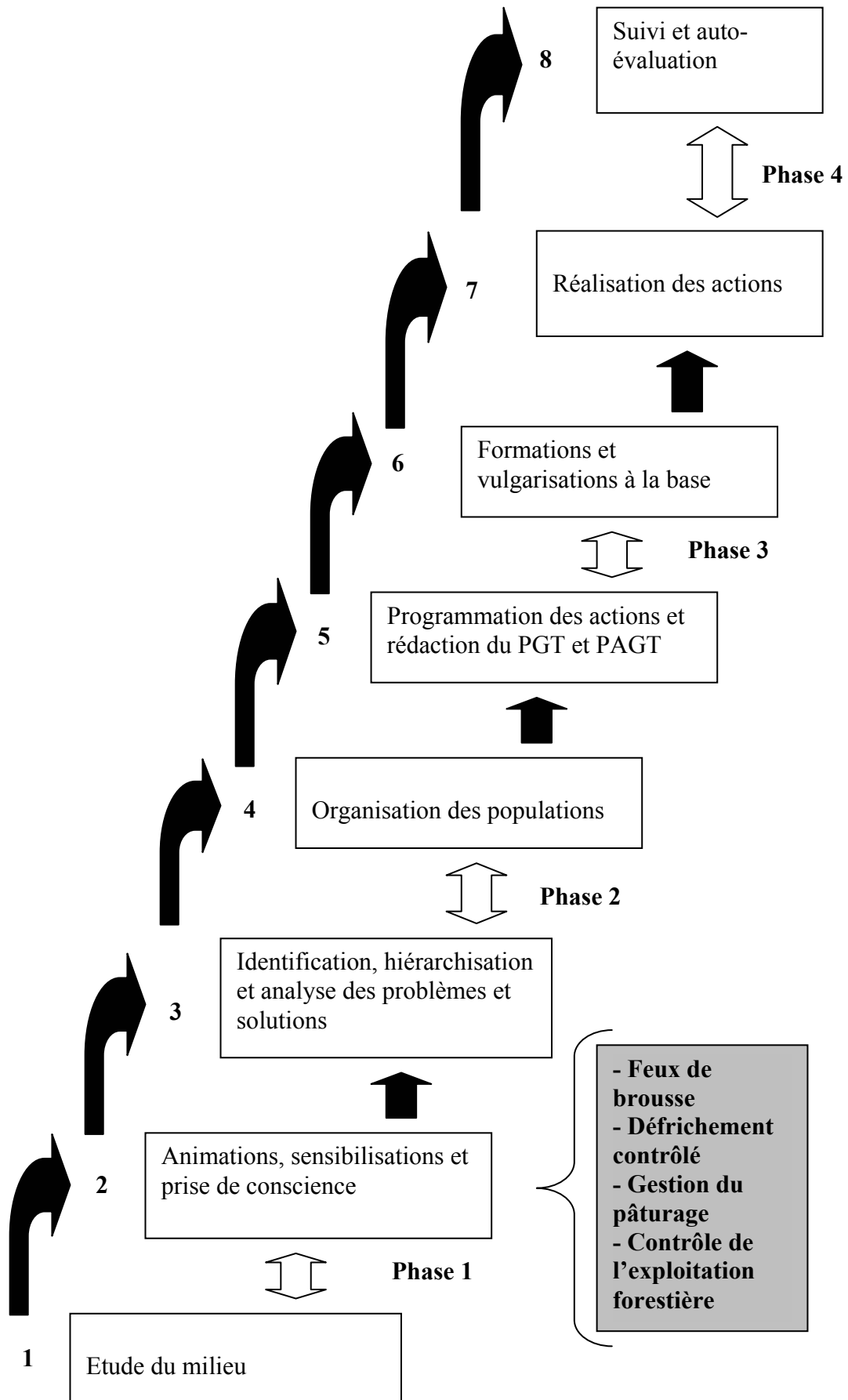
Etape 4 : Mise en oeuvre des actions du PAGT et auto-évaluation

Etape 7 : Réalisation des actions

Etape 8 : Suivi-évaluation

(Voir figure du schéma stratégique à la page suivante).

Figure 1 : Premier schéma stratégique de GT



III. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS ET RESULTATS OBTENUS

⇒ **IR 3.1.** et **IR 3.2.** Conformément au Résultat 3 du SPP, les deux indicateurs font état de 25 villages couverts de façon générale par les interventions du projet, de 12 PGT en application dans 12 villages d'une part et de 10 villages où les facteurs de dégradation sont contrôlés par les populations à travers des organisations institutionnalisées d'autre part.

Mais avant d'aborder ces différents aspects, il est utile de faire le point des formations de renforcement de capacité.

3.1. Formation des agents et des partenaires à la base

Lors de l'atelier bilan, il a été demandé à tous les participants d'identifier les besoins de formation complémentaire qui puissent leur permettre de mener à bien les diverses missions auprès des populations. Les éléments recueillis constituaient le plan provisoire de formation des agents du projet.

En ce qui concerne la formation des partenaires villageois, il a été retenu de faire des propositions de formation des partenaires sur la base de l'expérience déjà acquise, laquelle proposition a été discutée et amendée entre les villageois et les animateurs et responsables de zone. Les éléments recueillis constituaient également le plan de formation provisoire des partenaires à la base.

Pour la mise en œuvre de ces plans de formation, nous pouvons retenir essentiellement:

Agents du Projet

- La formation en Genre et Développement de décembre 1998 : elle a regroupé tous les agents du Projet, les membres du Comité de Direction et de Surveillance (CDS) et quelques autres membres d'institutions partenaires tel que le CARDER, soit au total 29 participants. Etant donné que l'approche genre vise à:
 - intégrer les acteurs et plus spécialement les femmes dans le développement,
 - transformer sur le plan social les relations en faveur des défavorisés en leur donnant plus de pouvoir,
 - développer un partenariat égal (reconnaissance, respect et acceptation de l'autre),

l'objectif était que de façon générale, tous les participants soient formés et assez outillés pour rendre effective ou améliorer l'approche genre dans les zones d'intervention de la Sous -Préfecture de Bassila. Cette formation a été donnée par des spécialistes de la question venus du Projet Promotion de l'Elevage dans l'Atacora (PPEA) de Natitingou.

Le rapport de formation est disponible.

- La formation des agents en Méthode Active et de Recherche Participative (MARP) de janvier 1999 : Elle a regroupé 23 agents du Projet. Etant donné que l'atelier bilan a montré que les instruments de la MARP sont utilisés par les agents de terrain pour le diagnostic participatif, étant donné que l'effectif a enregistré de nouveaux éléments, il était nécessaire qu'il y ait une remise à niveau pour tous sur quelques notions minimales de ladite méthode. La formation a duré quatre jours et a permis de parcourir douze modules simplifiés avec pratique sur le terrain, allant des caractéristiques,

objectifs et utilités de la MARP, à l'élaboration du budget passant par les outils de la MARP (carte de terrain, transect, calendrier, ...) et l'identification, analyse des problèmes et solutions

A la fin, les supports de formation ont été distribués à tous les participants. Ces supports et rapports sont disponibles. Ainsi les agents se sont-ils mis au travail.

- La visite d'échange et de formation du Staff du Projet au PPEA en octobre 1999. L'objectif était la stratégie de retrait des projets expérimentée par le PPEA et qui permet le transfert des compétences aux populations et aux cadres pour une meilleure pérennisation des acquis des Projets. Cette visite est venue en prélude à l'atelier qui a suivi à Bassila.
- L'atelier de formation sur la pérennisation des acquis du PRRF/Bassila en novembre 1999. Il a regroupé tous les agents du Projet, quelques représentants des OP et des institutions partenaires (CARDER). Quatre commissions ont travaillé, 3 sur les six résultats et la 4^e sur la stratégie générale.

Le rapport d'atelier est disponible.

Remarques : Les agents du Projet ont aussi participé à diverses formations dans le cadre d'autres résultats. A cet effet il faut consulter le point global des formations au niveau de la Cellule Etudes Suivi Evaluation (CESE).

Les Partenaires à la base

- La formation des groupements féminins (GF) de production de plants et de maraîchage à partir d'octobre 1998. Elle a d'abord réuni en deux phases une dizaine de représentantes de 6 GF au Centre de Promotion Rurale (CPR) en octobre et novembre 98. Elle a porté sur les techniques de maraîchage.
- La formation des membres du Comité de contrôle et des commissaires aux comptes de la FC Pénessoulou en contrôle de gestion en novembre 1998
- La visite d'échange et de formation des GF de production de plants et de maraîchage a eu lieu pour tout le GF de Guiguisso en juin - juillet 1999. Cette formation a été effectuée en deux phases, d'abord par une visite d'échange à Bakabaka pour six représentantes puis après pour les membres (21) à Guiguisso.
- La même visite d'échange et de formation sera répétée également en octobre 1999 pour une vingtaine de femmes de Barikini (Bassila).
- Entre ces formations structurées sur le maraîchage, les agents du Projet vont poursuivre sur le terrain et dans leurs villages respectifs la formation des GF. Ainsi 18 GF ont été formés et suivis en tout à la fin de 1999: 3 à Bassila, 1 à Guiguisso, 3 à Frignioun, 2 à Pénessoulou, 3 à Pénélan, 1 à Nagayile, 1 à Wannou et 4 à Nioro.
- La participation de quelques membres des SVGT à la visite d'échange et de formation des exploitants forestiers au PGRN et ex-UNSO respectivement dans l'Ouémé supérieur, Toui-Kilibo et dans Goungoun, Sota et la rôneraie de Goroubi en mai 1999.

3.2. Diagnostic participatif et élaboration des plans de gestion de terroirs

Vu le retard accusé dans la gestion des terroirs, il n'était plus question de disperser les énergies. Il faudrait se concentrer sur des terroirs villageois favorables bien déterminés.

- Le Projet intervient dans 39 villages et campements ou hameaux. Le diagnostic participatif des problèmes ou tout au moins une étude monographique a eu lieu dans 23 villages et hameaux.
- Parmi ces villages, 21 ont démarré les actions de gestion terroir avec des structures et comités villageois: de lutte contre les feux de brousse, de contrôle du défrichement, de la gestion du pâturage, de contrôle de l'exploitation forestière ou de gestion des infrastructures communautaires si elles existent.
- Seize (16) villages sont engagés dans le processus d'élaboration de plans de gestion terroir (PGT). Deux (2) PGT sont restitués et finalisés à MBorko et Nioro. Trois (3) projets de PGT à Wannou, Guiguisso et Alédjo. Trois (3) avant-projets ou manuscrits de PGT à Diépani, Dengou et Taba. Huit (8) PGT en cours d'élaboration à Frignioun, Adjiro, Igbèrè, Nagayile, Kadégue, Barikini, Pénessoulou et Pénélan.
- Quatre (4) cartes terroirs sont finalisées à la cartographie pour les villages de Nioro, Mborko, Guiguisso et Wannou. Douze (12) esquisses de cartes terroirs sont réalisées par les populations dans 12 villages.
- Les programmations des actions dans le temps ont été réalisées dans dix (10) villages parmi les 16. Mais 12 villages mettaient en application un PAGT chacun.

3.3. Exécution des actions de gestion terroirs

Les actions programmées ont été mises en œuvre dans le cadre des PGT et PAGT par les populations en collaboration avec les animateurs et les Chefs de Poste Forestier. Elles concernent les activités suivantes :

- La gestion des feux : Il s'agit de l'allumage des feux précoces et l'extinction des feux tardifs. Les feux précoces sont généralisés dans 20 villages pour la saison 98-99. La superficie passée en feux précoces est concrètement estimée à plus de 100.000 ha dans les terroirs. Pour la saison 99-00, la superficie est estimée à plus de 150.000 ha dans les terroirs. Il faut signaler que compte tenu de l'immensité des zones, la méthode d'évaluation des superficies comporte certainement des insuffisances. Pour ce faire un consultant spécialiste des feux de brousse est prévu pour aider à évaluer les résultats des campagnes de gestion des feux précoces sur la base d'une technique simple et crédible.
- Le contrôle du défrichement, la régénération naturelle et l'intégration des arbres dans les parcelles agricoles : Le défrichement anarchique est l'une des principales causes de la dégradation des forêts. Des animations ont été réalisées par les chefs poste forestier (CPF) afin d'amener les paysans à solliciter le défrichement contrôlé, défrichement au cours duquel nous conseillons non seulement d'épargner un certain nombre d'arbres mais aussi les jeunes plants forestiers, arbres de demain. L'autre solution en vue d'améliorer les systèmes de production, c'est l'agroforesterie. Dans ce cadre, un contrat de sous-traitance avait été signé avec le Projet Agro Forestier de Manigri (PAFM) pour toute la commune de Manigri jusqu'en 99. Ainsi pour la saison 98-99, 20 paysans ont

été assistés dans la mise en place de mini-pépinières dont 16 réussites. Les plants produits par les paysans eux-mêmes ont été introduits dans leurs parcelles agricoles.

En vue de développer l'agroforesterie, nous encourageons le reboisement économique par la mise en place de plantations de teck et d'anacardier en association avec les cultures annuelles. Dans ce cadre des discussions sont en cours avec les partenaires à la base et les partenaires au développement pour la signature et la mise en œuvre des conventions d'assistance technique et financière. Le recensement des planteurs volontaires et des anciennes plantations abandonnées est en cours ainsi que la définition des conditions.

- Gestion du pâturage (et de la transhumance) : c'est pour faciliter l'implication des éleveurs dans le processus d'aménagement des forêts et des terroirs, aider à la prévention et au règlement des conflits entre agriculteurs et éleveurs, qu'un animateur de formation vétérinaire et d'ethnie peul a été engagé par le Projet. Ainsi dans la saison 99-00, en moyenne un conflit est survenu par village dont la plupart réglée à l'amiable. C'est le cas par exemple, le 16 novembre 99 d'un conflit entre un éleveur basé à Kodowari et la SVGT de Mboroko (les dégâts dans le site d'aménagement villageois ont été estimés à 55.000 FCFA, intégralement versés à la structure). De plus il encourage la mise en place de cultures fourragères de *Leucaena*, d'*Andropogon* et d'*Aeschynomene* au niveau des campements peuls.

Voir Fiche de suivi 15 en annexe pour certains détails. Il est à signaler que la précision des chiffres est relative surtout pour les feux.

- Le contrôle de l'exploitation forestière : en réalité cette activité relève du Résultat 6. Cependant dans les terroirs des comités sont mis en place pour aider à la réalisation de cette activité dans les terroirs. Ces comités sont confrontés à un sérieux problème d'exercice légal de ce contrôle. L'exploitation du bois étant un aspect très sensible dans la Sous-Préfecture, on assiste à des tensions et conflits intra-communautaires partout où les comités sont dynamiques. Aussi les comités souffrent du manque de soutien de la part du cantonnement forestier qui donne rarement de suite aux actions des structures. C'est le cas de plusieurs actions posées à Manigri, Igbomakro, Guiguisso, Mboroko, Nagayile, Nioro, Bakabaka, etc. Par conséquent ils se découragent.
- Les mesures d'accompagnement : En vue de promouvoir les activités des femmes, 18 GF de pépinière et maraîchage ou de transformation des produits secondaires sont assistés techniquement dont 14 ont reçu en plus un appui matériel en brouette, arrosoirs, bêches et semences. D'autres actions prioritaires de mesures d'accompagnement ont été identifiées et acceptées lors de la discussion de la stratégie, mais aucune pour le moment n'a été encore mise en œuvre.

Dans le cadre des mesures d'accompagnement financées par l'extérieur, un montant d'environ 7.850.000 FCFA a été mobilisé grâce à la VED Chargée du Gender dans son rôle de négociation avec l'extérieur. Ainsi 1 micro-projet de pisciculture, riziculture et maraîchage à Diépani, 1 micro-projet de sel iodé à Pénessoulou, 1 module de classe à Alédjo, 1 aire de jeu à Manigri sont mis en œuvre. De plus le CEG de Bassila et les villages de Mboroko, Dengou et Guiguisso ont été appuyés en matériels sportifs. Enfin il est prévu de lancer de nouvelles recherches de financement pour d'autres villages.

- Animations sur la GT : des séances d'animation sur la GT sont réalisées dans plus de 25 villages par les animateurs, les CPF et les RZ, en vue de la prise de conscience des partenaires à la base sur la gestion de leurs ressources. Au cours de ces séances, il est recommandé de tenir grandement compte du genre. Les thèmes abordés sont variés.

Il s'agit d'abord des thèmes relatifs à la GRN comme ci-dessus évoqués à savoir : la gestion des feux, la gestion du pâturage, le défrichage contrôlé, l'agroforesterie, l'aménagement des forêts et le contrôle de l'exploitation forestière, les techniques de maraîchage et l'aménagement des bas-fonds, essentiellement sans aller dans les sous-thèmes.

A cela il faut ajouter les autres thèmes tous aussi importants, relatifs à l'organisation et la gestion comptable mais surtout aux activités des femmes. On peut citer : la transformation des produits secondaires agricoles et forestiers (du soja en lait-fromage et gâteau, du beurre de karité ou huile palmiste en savon, du manioc en farine, etc.), la divagation des animaux, le jardinage support des ménages, la propreté villageoise et la santé des populations.

A cet effet, le point des animations et sensibilisations par village sur la période de Septembre 98 à Septembre 99, est disponible suivant le schéma (Village, Dates, Thèmes, Participants en Hommes-Femmes et quelques fois Jeunes- Supports utilisés). Le point de la période d'Octobre 99 à Septembre 00 est en cours.

Il faut signaler également la traduction en langues locales des documents techniques et de gestion. Ainsi les textes de loi forestière sont traduits, multipliés et distribués dans les villages en quatre (4) langues : Anii, Nagot, Logba, Kotokoli. Quelques outils de visualisation et de communication ont été étudiés au cours de la formation MARP. De plus une pièce théâtrale sur l'environnement, intitulée " les forêts accusent ", a été élaborée et mise en œuvre en collaboration avec la troupe " Entente " du CEG de Bassila. Cette pièce a été représentée dans toutes les quatre communes de la Sous-Préfecture avec près de 2000 auditeurs au total, les records ayant été enregistrés à Alédjo et Manigri. Cette pièce a été aussi mise sur cassette video par un reporter amateur de la place qui a travaillé avec nous en milieu réel. Le montage d'une durée d'une heure environ n'est pas bien sûr de grande qualité.

⇒ **IR 4.1.** et **IR 4.2.** Conformément au Résultat 4 du SPP, les deux indicateurs font état des organisations de base opérationnelles dans 12 villages en 2000 avec une participation d'au moins 40% des femmes, pour la réalisation des plans de gestion et la réalisation des actions de développement. D'autre part la participation effective des organisations de base pour le financement de la GRN augmente régulièrement à partir de juillet 2000.

3.4. Mise en place des structures locales en gestion terroirs et compositions

Après l'identification des interlocuteurs villageois et l'analyse des structures existantes en vue de la prise en compte des responsabilités traditionnelles, 13 SVGT avaient été mises en place et sont fonctionnelles dans 13 villages. Cependant il faut signaler la faible motivation de la structure de Pénessoulou.

Pour une plus grande efficacité, il faut éviter une multitude de structures villageoises. Ainsi en général quatre ou cinq comités spécifiques prennent en compte tous les aspects de l'aménagement du terroir. Les comités sont coordonnés par une structure mère, c'est-à-dire *'la structure villageoise de gestion terroir'* (SVGT) ou l'*Association/Organisation*

Villageoise de Développement (AVD) si cette dernière existe et est fonctionnelle dans le village. Il s'agit des comités ci-après:

- 1) Comité de contrôle du défrichement et des feux de brousse
- 2) Comité d'aménagement et de contrôle de l'exploitation forestière
- 3) Comité de gestion du pâturage et de la pêche
- 4) Comité de gestion Piste, UVS, Ecoles, etc.

La '*structure villageoise de gestion terroir*' est constituée des représentants des différents comités (2 par comité) auxquels il faut associer le délégué du village s'il ne l'est déjà. Le bureau exécutif comporte:

- 1 Président (et parfois un Vice Président)
- 1 Secrétaire
- 1 Trésorier (et parfois un Adjoint)
- 1er Organisateur
- 2^{ème} Organisateur

Les comités sont de composition légère et comportent :

- 1 Responsable
- 1 Responsable adjoint
- 1er Organisateur
- 2^{ème} Organisateur

Il faut signaler que ces compositions sont indicatives et peuvent varier. La désignation des membres des différents comités se fait en assemblée générale soit par consensus soit par vote démocratique à main levée. La désignation des deux représentants par comités devant siéger au niveau de la SVGT se fait simplement par consensus vu le nombre limité des membres. La désignation des membres du bureau exécutif de la SVGT doit se faire démocratiquement.

Avant chaque désignation ou vote, l'opération doit être précédée de la description des tâches selon les postes et le profil des candidats en collaboration avec les villageois.

Par rapport aux organisations d'intérêt économique, 18 GF de pépinière, maraîchage et de transformation des produits agricoles et forestiers ont été identifiés et suivis. Leurs fonctionnements ont été analysés avec la précision des tâches et rôles de chaque poste de responsabilité à l'aide du dossier de vulgarisation sur les " Profil, rôle, fonction et tâches dans les groupements ". Ici également le bureau exécutif comporte:

- 1 Présidente (et 1 Présidente adjointe parfois)
- 1 Secrétaire
- 1 Trésorière (et 1 Adjointe parfois)
- 1^{ère} Organisatrice
- 2^{ème} Organisatrice

Si le niveau de participation des femmes est faible dans les BE des SVGT (rarement à l'organisation), il est par contre élevé dans les comités spécifiques mixtes et atteint les 50%. Cependant il faut signaler qu'il y a en moyenne 52% de comités spécifiques mixtes. Naturellement dans les GF ce pourcentage des femmes atteint les 90%. Le calcul de la participation des femmes dans les structures de gestion terroirs (non économiques) a été fait sur les 50% du total, soit 8 BE/SVGT et 45 comités spécifiques dans 8 terroirs.

3.5. Renforcement du degré d'organisation des acteurs et structures des filières

Pour les filières, 11 groupements d'exploitation forestières (GEF) de bois d'œuvre (4) et de charbon de bois (7), 1 Association des apiculteurs, 1 groupement des Producteurs d'anacardier de Bassila (GPAB) et les GF (les mêmes de la GT ci-dessus) sont mis en place et suivis. Tous ces acteurs sont assistés techniquement et sur le plan de la gestion comptable et organisationnel. Les GEF et les Apiculteurs sont appuyés par des crédits remboursables à partir de leurs chiffres d'affaires.

Si le taux de participation des femmes aux GEF de bois d'œuvre est de 0%, ce taux est pratiquement de 100% dans les GEF de charbon de bois. On dénombre 3 femmes sur 38 apiculteurs, soit un taux de 08%.

Dans la filière Anacardier, le GPAB est suivi en collaboration avec le Projet de promotion de l'agriculture au Bénin (PPAB). Le modèle expérimenté par l'ONG Anfani Garbi dans le Borgou a été analysé, proposé et discuté avec les producteurs en vue d'organiser la filière.

Trois (3) ébauches de cadre de concertation sont réalisées. Certes ces cadres ne sont pas encore institutionnalisés ni suffisamment organisés. L'animation de ces cadres se limite pour le moment aux échanges d'expérience entre acteurs à travers des visites. Il s'agit:

- 1) du réseau des aménagistes des forêts privées, des FC et des plantations,
- 2) du réseau des GF de pépinière, maraîchage et de transformation des produits agricoles
- 3) de l'Association des apiculteurs de la Sous-Préfecture.

3.6. Renforcement du degré d'organisation des structures de gestion FC

Autour des FC de Pénessoulou et de Bassila, 6 structures villageoises de gestion de l'unité d'aménagement (SVGUA), 1 structure inter-villageoise (SIV), 1 USV et 2 Comités de contrôle (CC) ont été mis en place. L'exécution des travaux est assurée par des groupements d'intérêt économique au nombre d'une vingtaine pour la FC de Pénessoulou. A cela il faut ajouter 35 collectivités et propriétaires terriens aménagistes. Les membres des BE/SVGUA et des Comités de Contrôle des FC sont formés en comptabilité simple et en contrôle de gestion.

Le taux de participation des femmes aux structures de gestion est estimé à 18% en moyenne dans les structures de gestion des FC. En ce qui concerne l'aménagement des forêts de collectivités, on dénombre 03% de femmes aménagistes.

Sur le plan de l'organisation institutionnelle globale de tous les acteurs à la base, une structure faîtière est ébauchée en novembre 99. Il s'agissait d'informer et de conseiller les structures performantes à la forme d'organisation ONG. Dénommée Union des Organisations Communautaires pour la GRN (UnocGrn/ONG), cette structure se veut à l'échelle sous-préfectorale, pour ne pas dire communale en tenant compte de la décentralisation. Elle envisage regrouper toutes les structures et organisations villageoises évoluant dans la GRN et la GT. Des discussions au niveau du Projet il ressort que, quoique opportune, la mise en place de cette structure faîtière a été précipitée et n'a pas tenu compte de l'implication suffisante des structures à la base. Ainsi faut-il poursuivre le travail d'informations et de conseils auprès de ces structures surtout en ce qui concerne les exigences de la décentralisation, tout en renforçant alors leur adhésion volontaire à cette ONG.

CONCLUSION PARTIELLE

C'est donc après 18 mois de travail, à mi-parcours de cette phase, qu'un atelier d'élaboration du deuxième Plan d'Opération s'est tenu du 14 au 17 décembre 99 dans les locaux du PRRF. Sous la conduite d'un consultant indépendant, M. Stefan KACHELRIESS-MATTHESS, cet atelier a réuni le Staff du Projet et a alors permis de :

- définir une méthodologie de travail afin de mettre d'accord les participants sur un certain nombre de principes en évaluation et en planification.
- faire l'évaluation des activités résultat par résultat, ce qui a permis de relever les points positifs et ceux négatifs énumérés ci-dessus,
- faire la planification des activités résultat par résultat. Les activités prévues par cette planification sont contenues dans le PO 2 qui va de Janvier 2000 à Juin 2001.

La deuxième partie qui va suivre dans ce rapport fait le point des activités des neuf (9) premiers mois de cette seconde moitié de la phase.

DEUXIEME PARTIE

RAPPORT PARTIEL D'ACTIVITES PERIODE DE JANVIER 2000 A JUIN 2001

La période de janvier 2000 à juin 2001 représente la seconde moitié de la phase faisant l'objet du second PO. Ce rapport partiel intervient aussi à mi parcours de la seconde moitié de la phase. Si après neuf (9) mois de mise en œuvre du PO 2, ou encore à neuf (9) mois de la fin de la phase, on ne peut prétendre avoir satisfait à toutes les attentes des indicateurs du SPP, il est tout même possible d'analyser les tendances et de se faire une idée nette quant au bon niveau d'avancement des activités de GT, des difficultés rencontrées et surtout des perspectives en vue de la dernière phase du Projet.

L'objectif de ce rapport partiel est de ressortir les éléments d'actualisation dont l'on doit tenir compte pour apprécier globalement ce qui est fait et ce qui peut l'être en GT dans la Phase 4 afin de donner une lueur d'espoir pour la suite. La même démarche sera donc adoptée comme dans la première partie, mais avec moins de développement si ce n'est l'essentiel.

1. BILAN DES ACTIVITES DE GT A MI-PARCOURS DE LA PHASE

L'occasion au cours de laquelle il nous était donné de faire le bilan des activités de GT, on le rappelle, fut l'atelier d'élaboration du PO 2, tenu en décembre 99. On retient essentiellement les résultats suivants :

- C'est au cours de cet atelier que le Résultat 4, considéré comme un résultat transversal, fut éclaté entre les cinq autres résultats, mais tout en restant sous la responsabilité de l'UGT,
- Les diagnostics participatifs peuvent être considérés terminés, il faut les approfondir et les compléter par la finalisation des cartes de terroirs,
- Il faut renforcer la capacité organisationnelle des structures mises en place à travers un fonctionnement rigoureux,
- En vue de préparer les populations au retrait progressif du Projet, il faut identifier 24 représentants villageois et les former au début de 2001 en techniques d'animation et de planification villageoises. Ils deviendront alors des animateurs et animatrices des terroirs capables d'aider à animer leurs villages (AAT),
- Accélérer la rédaction et la mise en œuvre des PGT, réaliser la mise en place des plantations dans les terroirs en tenant compte de la planification spatiale et poursuivre les animations en mettant à profit le nouvel outil que représente désormais la Radio FM Kouffè de Bassila,

Tout cela est détaillé dans le PO 2 en commençant bien sûr par la consultation sur l'adaptation de la stratégie en GT.

II. ADAPTATION DE LA STRATEGIE DE GT

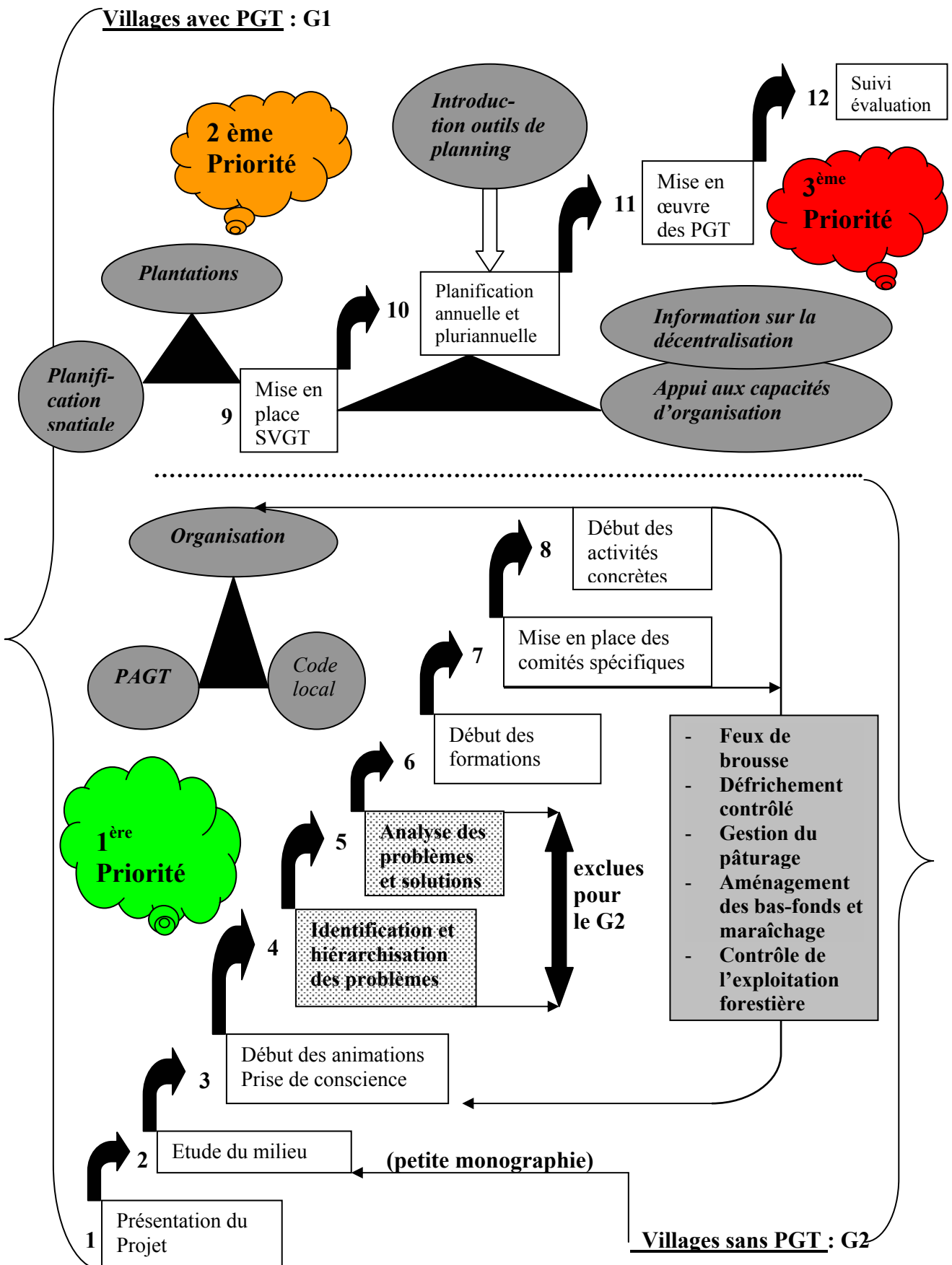
Comme prévu, la mission de consultation sur la stratégie a été reçue le 20 janvier 00 à Bassila. Le consultant a eu plusieurs entretiens avec le Responsable Terroirs et le Staff du Projet sur le concept, puis avec les Responsables zone et quelques animateurs individuellement. Nous avons eu des séances de travail avec les populations dans cinq villages. Le séjour du consultant a été sanctionné par un atelier qui a regroupé le Staff et les agents de terrain pendant deux jours, les 4 et 6 février 00, dans les locaux du Projet. D'ailleurs le rapport d'atelier disponible, fait état en même temps de rapport de consultation. Nous pouvons retenir essentiellement les résultats suivants:

- La stratégie constituée originellement de 08 étapes a été cassée en 10 voire 12 étapes par la considération en fait des sous-étapes en étapes. Dans ce processus, on distingue deux groupes de villages : ceux avec PGT et ceux sans PGT avec les priorités de travail par village,
- Des notions sur la dynamique de l'exploitation, la coopération dans la GRN et la planification spatiale ont été livrées aux participants,
- L'institutionnalisation des structures villageoises est proposée par un début de codification dans la GRN niveau village. Ainsi un schéma de code local ou règlement intérieur a été élaboré. Ces codes locaux devront donc compléter les PGT,
- Le système d'information et de communication en GT a été revu avec l'institution d'une réunion mensuelle qui va regrouper tous les animateurs, CPF et Responsables de zone sous la conduite du Responsable terroirs. Des discussions, il ressort que c'était un ancien système expérimenté et abandonné par le Projet dans sa troisième phase. Le contexte ayant évolué, la Direction a cru bon recommencer l'expérience pour pallier certaines lacunes. Les liens hiérarchiques restent inchangés conformément à l'organigramme,
- Enfin une nouvelle orientation a été donnée à l'approche Gender du Projet. Ainsi les trois animatrices sur les 12 se spécialiseront en Gender au cours de leur travail. Chaque animatrice dans sa zone sera responsable d'un village avec PGT et dans les autres villages, elle ne travaillera que sur l'appui aux femmes tout en s'impliquant dans tous les aspects de la GT.

Au terme donc de cet atelier, une stratégie spécifique a été définie pour chaque groupe de villages. Le résumé de ces deux stratégies est présenté dans la figure 2 à la page suivante.

De même pour tenir compte des résultats de cet atelier, le PO 2 fut adapté en mars 00. La version actualisée est donc disponible depuis avri 00 et sa mise en œuvre a donné les résultats complémentaires exposés au III.

Figure 2 : Schéma stratégique orienté de GT



III. POURSUITE DES ACTIONS ET RESULTATS OBTENUS

3.1. Formation des agents et des partenaires à la base

Agents du Projet

- La formation en Animation et Planification villageoises de mars-avril 00 : elle a regroupé tous les agents du Projet et a duré du 20 mars au 3 avril 00 dans les locaux du Projet et sur le terrain. Les objectifs visent à:
 - Renforcer la capacité d'animation et de planification des agents de terrain avec les populations dans les villages,
 - Faciliter l'intégration des acteurs et plus spécialement les femmes dans le processus de développement,
 - Connaître le processus de mise en place des animateurs et animatrices de terroirs (AAT)

Cette formation a été donnée par les Responsables du Projet et la spécialiste de la question venue du PPEA de Natitingou. Le rapport de formation est disponible.

- La formation sur la décentralisation du 11 au 13 avril 00 : elle a regroupé tous les agents du Projet dans les locaux du Projet. Les objectifs visent à:
 - Faire connaître aux agents, les principes et enjeux de la décentralisation,
 - Connaître les grandes étapes de la réforme de l'administration territoriale,
 - Connaître les différentes lois de décentralisation,
 - Discuter de la GRN dans le contexte de la décentralisation.
- La formation du RTER en Planification participative et gestion terroir (PPGT) de mai-juin 00 : le séminaire de formation s'est déroulé pendant un mois à l'Institut Panafricain de Développement de l'Afrique de l'Ouest et Sahel (IPD/AOS) au Burkina Faso. L'objectif de la formation était de permettre aux participants de maîtriser les concepts, les méthodes, les outils et les techniques pour faire participer efficacement la population au processus de planification du développement et de GT.

Les Partenaires à la base

- La visite d'échange et de formation des GF de production de plants et de maraîchage a continué entre les femmes d'Adjiro et celles de Nagayile en mars 00,
- La formation des membres des SVGUA de la FC Pénessoulou en techniques comptables et en contrôle de gestion dans le mois de juin 00,
- La formation des volontaires planteurs des villages avec PGT dans les techniques de mise en place des plantations individuelles et villageoises en juin et juillet 00 en même temps que celle des membres des structures de GT sur quelques notions de gestion de fonds en commençant par l'ouverture des comptes dans les CVEC et CLCAM au nom des SVGT, en août 00.
- En vue de la formation des futurs AAT au début 2001, 19 représentants des populations sachant lire et écrire en Français ou dans leurs langues et de bonne moralité ont été

identifiés dans 9 villages : Barikini, Pénélan, Nioro, Kadégué, Alédjo, Igbèrè, Wannou, Nagayilé et Taba.

- Enfin deux formations en alphabétisation fonctionnelle (de gestion) sont en préparation pour les femmes et hommes en Fulfulde dans la zone de Taba et pour les femmes en Anii à Bassila.

3.2. Finalisation des cartes terroirs et élaboration des plans de gestion de terroirs

En ce qui concerne le complément des cartes de terroirs, les premières cartes établies ont été améliorées et cinq autres ont été finalisées à Pénélan, Nagayilé, Frignioun, Igbèrè et Adjiro.

Quant à la poursuite de l'élaboration des PGT, sont venus s'ajouter aux projets de PGT disponibles, 4 PGT manuscrits à Frignioun, Adjiro, Igbèrè et Nagayilé. Aussi l'élaboration des codes locaux ou règlements intérieurs devant compléter les PGT là où ils existent est en bonne voie. A ce jour quatre (4) projets de codes locaux sont disponibles et huit (8) sont en cours d'élaboration par les animateurs et les RZ.

3.3. Poursuite des actions de gestion terroirs

La plupart des PAGT sont établis dans la période d'octobre-novembre. Ainsi à la base, les mêmes activités sont généralement en cours d'exécution. On peut noter :

- La gestion des feux : en prélude à l'allumage des feux précoces, les animations et sensibilisation reprendront à partir d'octobre, mois qui marque la fin des pluies. Mais d'ores et déjà, une consultation sur la question a passé depuis mars 00 pour aider à renforcer la capacité des agents de terrain en outils de gestion des feux.
- Le contrôle du défrichement, la régénération naturelle et l'intégration des arbres dans les parcelles agricoles : dans ce cadre, les 16 conventions en préparation pour l'appui technique et financier des plantations et la régénération naturelle ont été enfin signées et mises en œuvre dans les terroirs depuis juillet 00. Plus de 200 ha de plantations agroforestières ont été mises en place par environ 200 paysans. Plus de 300 plants fruitiers ont été introduits dans les bas-fonds par les GF, 525 plants forestiers sont introduits dans les sites d'aménagement villageois et individuels dans les terroirs.
- Gestion du pâturage (et de la transhumance) : à cet effet, l'animateur poursuit les séances d'animations et de sensibilisations à l'endroit des éleveurs, l'appui à la mise en place des cultures fourragères. Un mini-rapport rédigé par lui fait la situation des ménages des éleveurs et du cheptel.
- Les mesures d'accompagnement : c'est cette année que deux mesures d'accompagnement parmi celles prévues ont pu être mises en œuvre. Il s'agit de la retenue d'eau de Nagayilé dont la construction est terminée en juillet 00 et de la latrine à deux sièges de Kikélé sur le point d'être achevée. Pour les mesures financées par l'extérieur, les micro-projet de modules de classes de Wannou et Taba sont à plus de 90% exécutés. Trois nouveaux dossiers sont soumis pour les villages d'Adjiro, Assion et Guiguisso.

- Animations sur la GT : il existe un contrat de collaboration entre le Projet et la radio FM Kouffè avec un crédit de temps d'antenne depuis octobre 99. Il s'agit de consommer ce crédit à travers des émissions, des tables rondes sur différents thèmes de GRN. A cet effet il y a eu dix (10) émissions : 5 communiqués, 2 couvertures et 3 thèmes (le défrichement contrôlé, les techniques de plantation, les conditions de l'exploitation du bois d'oeuvre), le tout en 5 langues dont le Français. De plus des diffusions sur l'évolution des prix pendant la campagne de commercialisation des noix de cajou ont été réalisées. Cependant l'utilisation de cet outil est encore insuffisante. C'est pourquoi beaucoup de thèmes ont été identifiés et les protocoles d'interviews en cours d'élaboration.

IV. DURABILITE DES ACTIONS

La durabilité des actions est à analyser du quadruple points de vue organisationnel, technique, économique et institutionnel.

- Du point de vue organisationnel, les acteurs de chaque aspect de la GT et de l'aménagement des forêts sont convaincus de la nécessité d'être organisés (en comité ou groupement). De même les villages et même les hameaux veulent avoir chacun une structure, un cadre dans lequel les activités pourront être exécutées. Bref chaque village veut avancer, comme le disent les populations, c'est-à-dire s'auto-promouvoir. A la base de cet engouement, l'approche participative mise en œuvre. Elle ne peut plus être remise en cause. Certes elle est lente, mais le temps perdu est vite rattrapée si elle s'enracine. Ainsi les SVGUA et les SVGT, de même que les organisations économiques sont opérationnelles et fonctionnent tant bien que mal.
- Sur le plan technique, les populations sont plus en plus formées sur des aspects comme : la pratique des feux précoces qui sont presque généralisés, l'ouverture des pare-feu et la pratique de feux de renvoi, la lutte contre les feux tardifs, la nécessité et la réalisation des défrichements contrôlés, les techniques d'aménagement des plantations et des forêts. Sur le plan des techniques de gestion, les structures sont initiées aux notions simples de comptabilité et de contrôle de gestion. Quoique insuffisantes, ces formations leur permettent de gérer des fonds relativement importants. Si ces connaissances sont utilisées dans la gestion des structures que nous mettons en place avec les villageois, elles pourront également être appliquées à d'autres structures dans la vie des villages.
- La rentabilité économique et la sécurité écologique des actions garantissent au premier chef la pérennité des acquis. C'est pourquoi les plantations économiques mises en place aussi bien dans les FC, dans les forêts de collectivités que dans les terroirs sont d'une importance capitale. Si pour la gestion des FC, il s'agit de rendre le système autofinancé par des plantations économiques, dans les terroirs il s'agit d'un reboisement ayant un but écologique et économique. En effet dans la dynamique d'occupation des terroirs, nul n'ignore que l'agriculture et l'exploitation forestière diminuent inexorablement les ressources forestières de la région. Il s'agit donc d'un apport extérieur pour combler cette diminution. Pour que les populations s'approprient cette mission, il faut les mobiliser sur la base de leurs intérêts (économiques et écologiques). En ce qui concerne les activités des femmes, nous estimons à 2/3 la proportion des GF qui survivront et augmenteront leurs chiffres d'affaire.

- Du point de vue institutionnel, il faut reconnaître que beaucoup reste à faire si nous voulons garantir la survie et la durabilité des structures villageoises que nous mettons en place avec les populations, dans le contexte de la prochaine décentralisation. Quelle seront la place et la légitimité des SVGUA et des SVGT par rapport aux Conseils Villageois ? Le processus de reconnaissance de ces structures doit tenir compte de cette question.

V. DIFFICULTES RENCONTREES

Tout au long de cette phase, il s'est posé un certain nombre de problèmes de plusieurs ordres à savoir essentiellement, stratégique, technique et administratif, financier et sociologique :

- La difficultés d'un choix stratégique au niveau du management du Projet, quant à la volonté réelle de faire de la GT, d'une part et l'option pour une GT dirigée strictement vers la GRN ou une GT avec développement local (DL) d'autre part, ainsi en est-on encore à parler de choix stratégique après mi-parcours (cf. rapport de consultation de février 00),
- La difficulté dans la mise en œuvre d'une méthode crédible, clairement compréhensible et facilement applicable sur le terrain dans le suivi de certains facteurs dégradants tels que les feux de brousse, la transhumance ou le problème de surpâturage pour ramener la gestion de ce facteur à une dimension locale,
- La difficulté dans la finalisation des PGT : problèmes d'ordinateur et de secrétariat, compte tenu de la quantité des informations à traiter vu le nombre relativement élevé de villages,
- La difficulté de mise en œuvre des mesures d'accompagnement pour lesquelles le Projet a du mal à se décider malgré les recommandations de la mission CAP de février 1998. La première stratégie n'avait fait que mettre en œuvre ces recommandations. A cet effet les contraintes budgétaires ont été souvent évoquées et à cela il faut ajouter la première difficulté décrite ci-dessus,
- L'institutionnalisation des structures villageoises mises en place à tous les niveaux est encore insuffisante non seulement du point de vue de leur reconnaissance, mais aussi du point de vue de leur fonctionnement légal et de leur capacité d'adaptation aux exigences de la très prochaine décentralisation,
- Insuffisance de la capacité d'implication des structures pérennes dans les activités du Projet au niveau des villages. Evoluant pourtant sur la même zone et pour les mêmes populations concernées, chacun semble aller son chemin selon ses priorités. Une vision commune véritable s'impose dans une approche globale,
- Une certaine méfiance pour ne pas dire une réticence de certains villages, qui ont fait attendre pendant longtemps l'intervention du Projet ou le développement des activités là où elles ont démarré. Cela est dû aux souvenirs encore vivaces des classements des forêts et à la pression indirect du lobby des exploitants forestiers frauduleux. Ces derniers parquent et affichent une certaine défiance. C'est comme s'il n'existe aucune autorité capable d'aller à l'encontre de cette exploitation anarchique.

VI. PERSPECTIVES POUR LA PROCHAINE PHASE EN GT

En vue de la pérennisation des acquis du Projet, il est important de mettre donc en œuvre la dernière phase en orientant les efforts sur les trois (3) grands axes suivants en réponse aux questionnements qui se posent.

6.1. Questionnements

Le PRRF Bassila est à la veille de sa phase terminale qui, si elle est accordée, démarrera en juillet 2001. En vue de la durabilité et de la pérennisation des acquis du projet en général et de la GT en particulier, il est indispensable que les populations de la Sous-Préfecture soient à même de poursuivre au delà de la fin du projet, la planification et la mise en œuvre des activités de gestion de leurs terroirs. Dès lors, la responsabilité des différents comités, des groupements d'intérêt économique et des structures villageoises de gestion terroirs qu'elles se sont données devient encore plus grande surtout dans le contexte actuel de la décentralisation.

La pérennisation des acquis de gestion terroir suppose que les organisations villageoises ont acquis la compétence et les moyens de s'autogérer. Il s'agit principalement pour les villageois d'avoir la capacité d'analyser les problèmes qui se posent à eux, d'élaborer le planning de leurs activités et le budget, de le mettre en œuvre et de l'évaluer. Cette exigence est strictement organisationnelle. Du point de vue technique, il s'agit pour les villageois d'avoir la capacité d'assurer la gestion de leurs ressources naturelles à travers les plantations et l'aménagement des sites de forêts naturelles, l'agroforesterie et aussi la capacité de rechercher des financements complémentaires pour la réalisation des investissements en infrastructures en vue du développement des villages.

A l'étape actuelle des choses, quel est l'état de fonctionnement des OP mises en place et quelle est surtout leur capacité d'auto gestion et d'auto financement ? Et qu'en est-il de leur place et de leur légitimité face aux organes de la décentralisation ? La réponse à cette question n'est pas très satisfaisante. Ainsi pour la prochaine phase, il faut imprimer des orientations tournées résolument vers la concrétisation et le transfert des acquis et des compétences, le renforcement institutionnel, seul gage de la durabilité des impacts et de la pérennisation des actions du projet. D'ores et déjà, la stratégie suivante pourrait être envisagée au niveau de la GT en attendant qu'elle ne soit fondue dans la vision commune de transfert de tout le projet.

6.2. Elaboration d'une stratégie de retrait de Projet en GT

Les populations sont appelées à se passer du Projet comme les enfants du lait maternel à un moment donné. Une stratégie de sevrage doit être définie et mise en œuvre tant à l'endroit des populations que des agents du Projet. De ce point de vue, cette mission revient à la Direction du Projet. Cependant à titre indicatif et à l'instar de ce qui a été expérimenté au PPEA, cette stratégie pourrait inclure:

- d'abord la consolidation des acquis du Projet sur le terrain,
- la formation des populations et des agents du Projet,
- la large diffusion des acquis du Projet par une stratégie adéquate de communication,
- la mise en place d'un budget conséquent.

Dans ce processus, on peut dire :

- qu'à mi-parcours de la dernière phase, les AAT et les SVGT doivent pouvoir être capables d'assumer pleinement leurs rôles,
- ainsi le personnel d'appui du Projet pourrait être réduit au 2/3, pour un suivi minimum. Cet allègement continuera progressivement jusqu'à la fin du sevrage,
- un mécanisme d'intégration aux organes de décentralisation doit être trouvé avec la redéfinition ou la refondation du CDS.

Coûts estimatifs : PM (cette activité impliquera la prise en charges des frais de participation des personnes ressources venant du COCO et du PPEA au cours de 2 ou 3 ateliers, plus le suivi du processus de retrait).

6.3. Consolidation des acquis en GT

Il s'agit de consolider ce qui est réalisé et non de créer d'autres activités nouvelles.

- Sur le plan de la stratégie de renforcement des capacités organisationnelles, le projet devra pour la prochaine phase :
 - Mettre à contribution les animateurs et animatrices du terroir (AAT) formés, aux côtés des animateurs du Projet. Dans cette même période, la formation des SVGT et des AAT aux techniques de planification villageoise des activités et du budget doit être poursuivie. Ces structures une fois fonctionnelles, institutionnalisées et renforcées, gagneront leur place dans les organes de décentralisation,
 - Poursuivre l'amélioration des 16 PGT en y intégrant la dimension développement local conformément au schéma directeur de développement de la future commune, sans pour autant avoir l'obligation de les financer,
 - Suivre la mise en œuvre des PGT et des PAGT dans les villages,
 - De même les groupements d'intérêt économique devraient être renforcés de manière à consolider l'organisation des filières porteuses (bois-énergie, anacardier et teck, apiculture, le maraîchage, transformation de produits agricoles),
 - Dans ce processus de prise en charge, l'opportunité doit être donnée aux populations de pouvoir s'exprimer et structurer leurs idées à travers l'écriture. Un petit programme d'alphabétisation pourrait être initié dans certaines des cinq langues suivantes (anii, nagot, kotokoli, ditamari et peul).

Coûts estimatifs, 7.500.000 FCFA : en effet il s'agit d'une série de formation en techniques de planification des OP (1million FCFA), de visites d'échanges et de formation des membres des OP (2 millions FCFA), d'ateliers villageois d'amélioration des PGT/SDAC, de suivi des PAGT et des GIE (1million FCFA) et l'alphabétisation fonctionnelle en quatre langues locales (600.000 FCFA par langue). Une consultation en appui institutionnel pour l'intégration des OP dans les organes de décentralisation, sera utile (1 million).

Si les quatre premiers points doivent être réalisés par le projet, le dernier (programme d'alphabétisation) pourrait être confié aux institutions pérennes et aux institutions privées telle que l'ONG Potal Men de Natitingou (pour le peul). Dans tous les cas la prise en compte de l'approche 'genre' doit être un souci permanent.

- Sur le plan de la stratégie de renforcement des capacités techniques, le projet devra :
 - poursuivre la mise en place des plantations de grandes superficies (anacardier, teck et plants forestiers) dans les terroirs pendant deux saisons (juin-juillet 2001 et juin-

juillet 2002) en collaboration avec les commissions communales de GRN. Il en est de même de l'aménagement des sites de forêts naturelles,

- Pour accompagner cet effort, il faut mettre en place dans le cadre des filières, des réseaux communaux de producteurs (soit de noix cajou, de miel, de bois de feu et de charbon de bois, maraîchage et transformation de produits). Une fois en place, ces unions pourraient négocier la commercialisation de leurs produits avec les institutions spécialisées telle que l'ONG Anfani pour les noix de cajou ou directement avec les acheteurs européens ou asiatiques, tel que le Centre International d'Apiculture Tropicale (CIAT) de Parakou pour le miel, etc,
- Les actions de développement des villages relèvent des mesures d'accompagnement pour lesquelles le projet a des difficultés de mise en œuvre depuis les phases précédentes. Ces actions concernent la réalisation de micro projets socio communautaires tels que l'école, le puits, les latrines, la pisciculture, etc. En ce qui concerne donc le financement des investissements pour le développement des villages, pourraient être sollicitées des institutions telles que: World Education de Parakou et Natitingou, les Ambassades d'Allemagne, de Canada, etc. à Cotonou, l'Agence de Financement des Initiatives à la Base (AgeFIB) à travers 'Femmes-actions et développement', à travers le 'Programme d'Appui au Développement des Petits Projets de Gestion des Ordures' (PAD/PPGO), deux ONG basées à Bassila.

Coûts estimatifs, 24.000.000 FCFA : notre première expérience d'appui aux plantations tourne autour de 8 millions pour environ 200 ha. Nous estimons à 20 millions une superficie de 500 ha sur 2 saisons. L'appui à l'organisation de réseaux autour de 4 filières porteuses pourrait se faire entre autre par des consultations (4 millions). L'accompagnement des actions de DL sera financé par des institutions d'appui (PM).

Si le projet doit améliorer la capacité des villageois en techniques d'aménagement et de reboisement à travers l'assistance technique des agents et des subventions, il peut par contre jouer le rôle de conseil pour la recherche de financement des mesures d'accompagnement. A défaut de la mise en place d'un fonds de développement villageois, les Volontaires Européens de Développement (VED) ont déjà développé certaines relations avec l'extérieur pour satisfaire tant soit peu, les mesures d'accompagnement au niveau des villages. Il va falloir continuer dans ce sens et former les agents et les villageois aux différentes démarches auprès des ces institutions plus compétentes en la matière.

6.4. Coûts estimatifs et adaptation de la gestion financière

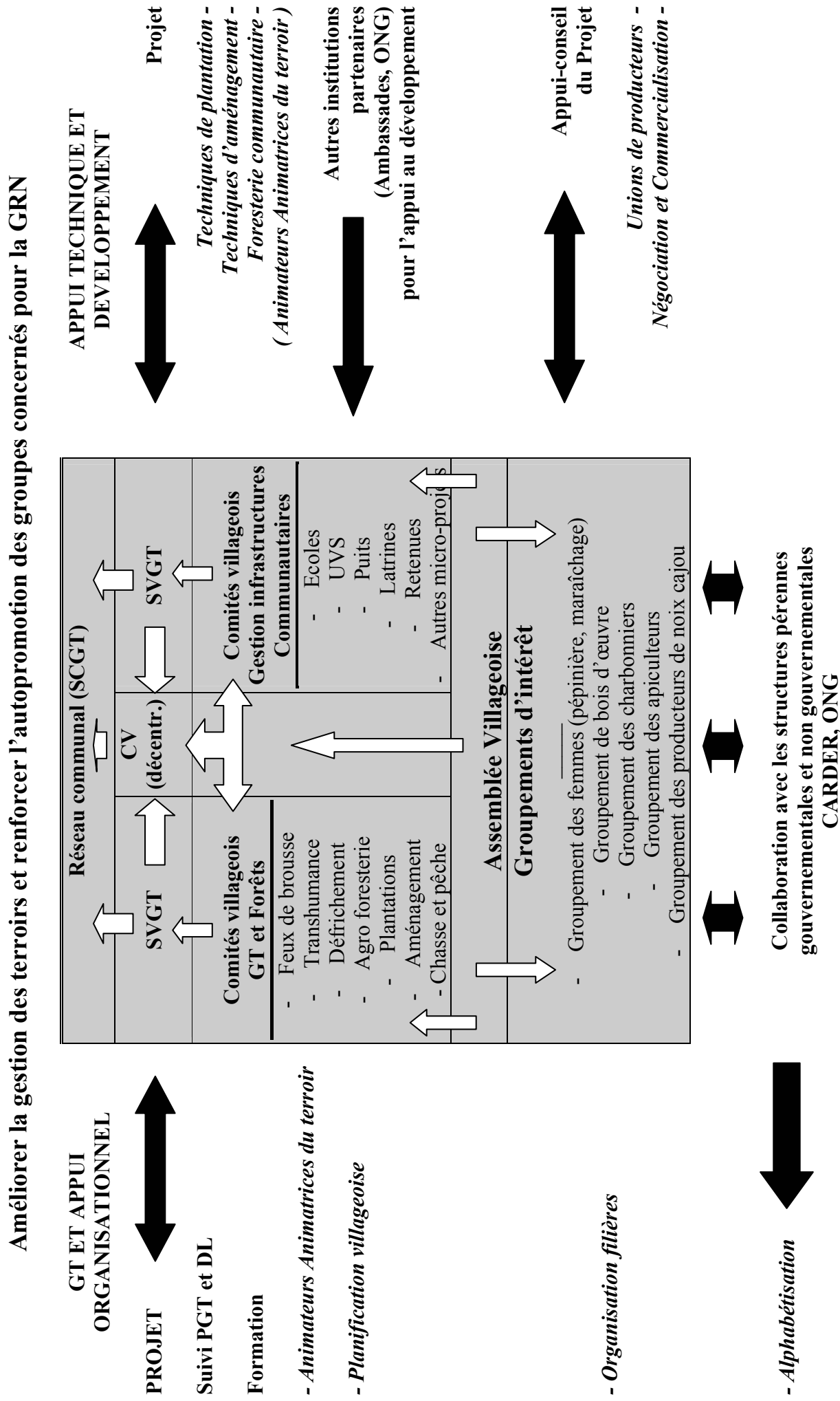
Pour définir et mettre en œuvre une stratégie de retrait de Projet, l'expérience a montré que cela n'est pas chose facile surtout en ce qui concerne le budget. Le budget doit être conséquent et la gestion financière adaptée (voir tableau 1 : Planification des activités pour la phase 07.01-06.04 avec des coûts estimatifs).

En vue donc de ce transfert des acquis qu'il faut préparer et réaliser, une esquisse de schéma stratégique de GT et d'auto-promotion est proposée intégrant toutes les considérations développées ci-dessus. Ce schéma prend les communautés rurales comme les acteurs centraux autour desquels tournent le projet et les autres institutions partenaires pour les aider à poser les bases solides de gestion de leurs terroirs et à se prendre en charge à moyen terme (voir figure 1 : Stratégie de transfert de compétences).

Tableau 1 - Planification pour la dernière phase juillet 2001-juin 2004

Activités	Résultats intermédiaires	Calendrier 07.01- 06.04						Resp.	Person. Ressou	Coûts en mille FCFA
		S1	S2	S1	S2	S1	S2			
1. Elaborer stratégie de retrait		x						DPrr	Coco PPEA	PM
2. Renforcer les capacités organisationnelle, institutionnelle des OP	Une stratégie de transfert des compétences aux popul. et ONG est disponible en début de phase									7.500
- Poursuivre la formation des AAT et SVGT en planification et animat.	L'organisation de 20 SV et autres GIE est renforcée et fonctionne bien dans la décentralisation pour la GRN et le DL	x	x					Rter		
- Appuyer l'élaboration du SDAC avec la Cc/Grn		x	x					Rter	CCom	
- Suivre l'exécution des PGT en y intégrant la planification du DL		x	x	x	x			Rter		
- Intégrer les OP dans le fonctionn. des organes de décentralisation		x	x					Rter	CV	
- Renforcer capacité des membres des SV et acteurs GIE en gestion		x	x	x	x			Raf		
- Appuyer l'organisation des acteurs en réseau		x	x					Rter		
- Alphabétiser les acteurs dans 4 de leurs langues locales		x								
3. Renforcer capacités technique et financière des OP et des acteurs	A partir de 2003, 16 villages sont capables de s'auto-animer et améliorer leurs revenus de 15% à partir de l'amén. des plantations et forêts									24.000
- Poursuivre aménagement des plantations et forêts dans les terroirs		x	x					Rter	Cc/Grn	
- Assister les acteurs à améliorer les revenus de 15% par les plant. forêts										
- Accompagner les actions de DL grâce à la coopération décentralisée		x	x	x	x					
4. Elaborer et exécuter plan de formation des agents du Projet	Les agents du Projet sont organisés et formés pour continuer l'appui-conseil	x	x	x	x					PM
TOTAUX										31.500

Figure 1 : Schéma de stratégie de transfert



VII – ANNEXES (séparées du rapport)

Annexe 1: Suivi des Plans d'Opération N°1 et N°2 (R3 et R4)

Annexe 2: Plans de formation provisoires des agents du Projet et des partenaires à la base pour la dernière phase

Annexe 3 : Exemple de convention d'assistance technique et financière aux plantations

Annexe 4 : Synthèse des animations/sensibilisations par zone et par village

Annexe 5 : Quelques fiches de suivi des activités GT

Autres rapports disponibles

1. Bilan des activités de GT en début de phase 4 (Rapport d'atelier, novembre 1998)
2. Formation en Genre et développement au PRRF-Bassila (Rapport d'atelier et de consultation, décembre 1998)
3. Concept de stratégie Gestion Terroir et des mesures d'accompagnement (Février 1999 et Septembre 1999)
4. Atelier sur la stratégie de pérennisation des acquis du Projet (Rapport d'atelier et de consultation, novembre 1999)
5. Atelier sur la stratégie en Gestion Terroir (Rapport d'atelier et de consultation, Février 2000)
6. Bilan des actions du Projet pour la gestion des feux de brousse, le défrichement contrôlé et la lutte contre la transhumance (Rapport de consultation, mars 2000)
7. Formation en techniques d'animation et de planification villageoises (Rapport de consultation, avril 2000)
8. Pièce de théâtre sur l'environnement " Les forêts accusent "
9. Détails des animations et sensibilisations par village (tableaux manuscrits des animateurs)